



Le 1^{er} novembre 2014

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Tenue à Saint-André-Avellin, Québec

À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU Festival western de Saint-André-Avellin, Rodéo professionnel inc., tenue le 1^{er} novembre 2014, à 15h00, à laquelle sont présentes les personnes suivantes :

Sylvain Maheux	Marc-André Bois	Nicole Lavigne	Paul-Olivier Richer
Julie Leblanc	Sylvie Charron	Rosalie Pilon	Carole Dupuis
Tony Pitre	Chantal Labelle	Stéphanie Desgagnés	André-Jean Lauzon
Diane Comtois	Mario Dionne	Guylaine Sabourin	Luc Sabourin
Carolane Trottier	Germain Charron	Louise Bellemare	Maurice Langlois
Gérald jr Paquette	Mélanie Hotte	Sophie Forget	Normand Cloutier
Liette Lafrance	Carl Woodward	Dominic Leblanc	Louise Cloutier
Jean-Paul Lalande	Serge Lamothe	Luc Chamaillard	Diane L. Champagne
Luc Linight	Daniel Blais	Hélène Joanisse	Yan Montagne
Marie-Chantal Paquette	Mai-Charlotte Paquette	Monique Sabourin	André Prévost
Raymond Gravel	Daniel Boucher	Julie Latulippe	Lucie Charlebois
Lorraine Labrosse	Carole Langlois	Huguette Fortier	Gaétan Lalonde
Réjeanne Fournier	Thérèse Whissell	Lucie Lalande	Mario Legault
Hilaire Gauthier	Ginette Gauthier	Guylaine Patrice	Suzie Pharand
Nicole Labrosse	Michel Hay	Geneviève Gagnon	

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la rencontre
2. Présence à la rencontre
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Présentation du bilan financier de la 14^e édition
5. Suivi et adoption du procès-verbal de la réunion annuelle de la 13^e édition
6. Rapport du ou des comités
7. Parole au public

8. Règlements généraux (Modification)
9. Description du rôle d'un administrateur
10. Élection des membres du conseil d'administration
11. Levée de l'assemblée

1. OUVERTURE DE LA RENCONTRE

Il est proposé par Julie Leblanc appuyé par Sylvie Charron et résolu de débiter la réunion à 15h00

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2. PRÉSENCE À LA RENCONTRE

Sylvain Maheux rappelle qu'il est important de signer la feuille de présence.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Liette LaFrance appuyé par Serge Lamothe et résolu d'adopter l'ordre du jour tel quel

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. PRÉSENTATION DU BILAN FINANCIER DE LA 14^e ÉDITION

Le conseil d'administration voulant faire la réunion annuelle en même temps que le souper des bénévoles est la raison pourquoi il n'y a pas de bilan financier à présenter puisque le vérificateur a manqué de temps pour fournir les données financières. Une réunion spéciale sera faite prochainement pour présenter le bilan financier de la 14^e édition.

5. SUIVI ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ANNUELLE DE LA 13^e ÉDITION

Paul Olivier Richer fait la lecture du procès-verbal de la réunion annuelle de la 13^e édition tenu le 4 février 2014.

Il est proposé par Louise Cloutier appuyé par Maurice Langlois et résolu d'adopter le procès-verbal de la 13^e édition tel quel

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6. RAPPORT DU COMITÉ

Sylvain Maheux explique que le festival a connue une très belle année due à plusieurs nouveautés, activités hors programmation et plusieurs nouveaux partenaires.

Nous recommandons des modifications à la réglementation et la tenue d'un colloque pour revoir l'orientation du festival et son futur puisque la popularité du Festival va toujours en grandissant.

Personnellement Sylvain Maheux exprime que quand on embarque dans un événement de cette envergure, on entre dans une bulle qui parfois nous amène à ne plus rien voir, ne plus rien entendre, et à l'occasion, dire des choses qu'on ne veut pas dire. Il faut vraiment le vivre pour le comprendre. Il s'excuse auprès des personnes qui ont peut-être vécu l'effet de la bulle. Il annonce que la 15^e édition sera sa dernière année comme président du Festival western St-André-Avellin pour laisser la place à la relève et pouvoir profiter de la vie un peu plus après de 10 ans au Festival.

Sylvain présente tous les dossiers faits lors de la 14^e édition et qui s'étaient occupés de ces dossiers. Il fait aussi la liste des dossiers disponibles pour la 15^e édition et invite les gens intéressés à s'impliquer.

7. PAROLE AU PUBLIC

Michel Hay dit que ça très bien été l'été passé avec les clôtures et aimerait, comme cette année, les avoir plus tôt. Sylvain Maheux dit que ça peut être possible suffit juste de demander le lift plus tôt. La journée FADOQ ça pas bien été, mais après une rencontre avec Sylvain Maheux ça s'est réglé. La danse dans l'après-midi, il n'y a pas eu de monde et les gens ont été déçus.

Mario Dionne a organisé une réunion le vendredi 24 octobre et demande à Sylvain Maheux pourquoi il n'a pas assisté à cette réunion. Sylvain répond qu'il est travailleur et qu'à 9h un vendredi matin il ne peut pas prendre congé. En plus qu'il a reçu une invitation générale sur son adresse courriel du travail et pas personnalisé au nom du Festival.

Mario Dionne demande combien de temps est le terme d'un président. Sylvain Maheux répond que c'est un terme de 2 ans et que 2015 sera sa dernière année. Carole Langlois, conjointe de Mario Dionne dit que selon les documents qu'elle détient, le président Sylvain Maheux aurait été nommé président en 2012 donc il serait en élection en 2014. Sylvain répond que oui effectivement et il a été élu en 2014 selon les procès-verbaux d'une réunion du conseil d'administration tenue le 11 février 2014.

Mario Dionne demande où le CA a pris les conditions de la charte pour se baser pour nommer un membre du CA? Dans les documents qu'il détient, ce n'est pas écrit qu'un membre doit habiter la Petite-Nation. Sylvain Maheux fait la lecture du procès-verbal de la réunion de l'assemblée annuelle du 20 septembre 2005 à la salle de l'âge d'or. Le point 7,0 de l'ordre du jour: modification aux règlements généraux, il y a eu 3 modifications lors de cette réunion dont l'article 22 proposé est la suivante: seuls les gens provenant de la Petite Nation seront éligible à faire partie du conseil d'administration. Proposé par Marie Chantal Laplante et appuyé par Mario Carrière, adopté à l'unanimité.

Mario Dionne demande pourquoi la saisit des comptes de 30 000\$ par le gouvernement 2 semaines avant le début de la 14^e édition du Festival : Paul Olivier Richer explique qu'un travail n'a pas été fait de la part de l'ancienne directrice générale. Les montants de TPS, TVQ et remises gouvernementales n'avaient pas été payés. Mais que maintenant tout est rentré dans l'ordre.

Hilaire Gauthier aimerait prendre le dossier pour l'entretien du Stade.

Liette Lafrance a travaillé à la billetterie lors de la 14^e édition, elle beaucoup aimé l'expérience et offre de nouveau ses services pour la 15^e édition.

Guylaine Patrice souhaiterait savoir à l'avance si le Festival fait des changements au niveau des espaces réservés pour les personnes à mobilité réduite près de la billetterie.

Raymond Ménard dit qu'il tenait à être ici cet après-midi. Il croit beaucoup au développement de la Petite-Nation, qu'on a un exemple ici d'un événement qui mobilise la Petite-Nation au niveau économique et touristique. Trouve super ce qu'il se fait ici et nous encourage de continuer à chercher des façons de faire pour trouver du bénévolat et une relève, essayer le cultiver le gout chez les jeunes de s'impliquer. Il félicite le CA et tous les bénévoles, il lève son chapeau malgré tous les soubresauts et les petites choses à améliorer. Il trouve intéressant que le CA donne l'occasion au public de faire part de leurs commentaires constructifs. Trouve fort positive la grande couverture de presse et publicité qu'a eu droit le Festival cette année. Mentionne que la publicité est un atout important pour les retombés touristique.

Thérèse Whissell félicite le CA trouve qu'ils font une très bonne job. Pour avoir déjà fait partie d'événements par le passé, elle comprend très bien les membres du CA. Il arrive qu'on soit fatigué et qu'on ait le goût de tout lâcher, mais on se vire de bord et on croit à ce qu'on fait pour nous donner le goût de continuer et c'est ce que le CA fait. Au nom de la municipalité, elle dit être fière du bon travail du CA et félicite tous les bénévoles qui s'impliquent. Elle remercie les partenaires qui s'impliquent à tous les ans, et mentionne que la municipalité s'implique aussi

beaucoup en laissant ses installations durant la semaine du festival. « Au nom du conseil, félicitations, on est derrière vous ».

Gérald Junior Paquette propose son aide avant le festival.

Andrée Prévost aimerait s'impliquer au niveau de la danse.

Mélanie Hotte demande si ça serait possible par rapport aux commandites qu'il y ait un suivi plus séré. Elle voulait donner une commandite lors de la 14^e édition, elle a communiqué avec le Festival, mais il était trop tard lorsqu'elle l'a reçu la demande par la poste. En tant que qu'entrepreneur, comme plusieurs, elle doit prévoir à un plan de commandite tôt dans l'année. Elle aimerait l'avoir plus rapidement.

Michel Hayes trouve que le Festival travaille trop en circuit fermé et propose de travailler avec des associations pour libérer le Festival qui travaille fort. Sylvain Maheux trouve que ça pourrait être possible, mais il faut trouver du temps et quelqu'un pour s'occuper de ce dossier.

8. DEUX MODIFICATIONS À FAIRE AUX RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

Sylvain Maheux propose trois modifications aux règlements généraux pour le bien du Festival :

Article 21 Le CA est composé de 5 membres. On propose d'ajouter un 6^e membre représentant élu la Municipalité de St-André-Avellin droit de parole seulement et non le droit de vote. Faciliterait la communication entre le Festival et la Municipalité.

Article 24 un membre du CA entre en fonction immédiatement après l'élection pour un mandat de 1 an. On propose d'être un mandat de 2 ans.

Article 49 L'année financière se termine normalement le 30 septembre propose qu'elle se termine au 31 juillet. Légalement le Festival a 90 jours pour produire les états financiers, en changeant la date la réunion annuelle pourra se tenir plus tôt.

Proposé par : appuyée par :

Sylvain Maheux demande si tout le monde est d'accord?

Mélanie Quenneville dit non. Elle propose plus de membres sur le CA. Paul Olivier Richer explique que ce n'est pas en ayant plus de monde sur le CA que nous allons régler notre problème de dossiers disponibles et surcharge de travail. En ayant trop de monde sur le CA c'est

plus difficile de réunir tout le monde à toutes les semaines pour faire des réunions. Ce que le Festival a besoin c'est de bénévoles qui seront responsable de dossier pour que les membres du CA puis se consacrer à leur vrai mandat.

Diane Champagne demande si le Festival a un comité exécutif. Sylvain Maheux dit que oui et qu'il n'y a pas de nombre.

Raymond Ménard demande si les membres du CA ont vérifié l'impact de changer de date de fin d'année financière puisque le Festival se termine fin juillet. Sylvain Maheux explique qu'au 31 juillet tous les comptes recevables et payables sont connus.

Geneviève Gagnon dit qu'habituellement des modifications de règlements doivent être publiques 90 jours avant l'AGA pour pouvoir être proposées. Une modification ne peut pas être faite en cours d'année et proposée en AGA.

Mélanie Hotte propose une formation au membre du CA avec Anne Mercier du CSSS de Papineau sur les règlements généraux des OSBL.

Sylvain Maheux propose de ne pas procéder au vote sur ces modifications puisqu'il n'y a pas un accord unanime.

9. DESCRIPTION DU RÔLE D'UN ADMINISTRATEUR

Sylvain Maheux explique ce que cela implique de devenir membre du CA.

- Mandat de 2 ans
- Non rémunéré
- Il y a minimum 2 réunions par mois de septembre à décembre et 1 réunion par semaine de janvier à juillet
- Il faut avoir une très grande disponibilité une semaine avant, pendant le Festival, mais aussi une semaine après
- Doit être disponible pour représenter le Festival lors d'événement durant l'année
- Il faut avoir accès à internet, ce qui est indispensable pour régler de petits sujets entre les réunions
- Doit être sur le site du festival la semaine du Festival
- Doit prendre en charge un ou des dossiers
- Doit habiter la région de la Petite-Nation

10. ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Sylvain Maheux explique que Paul Olivier Richier est en élection puisque lorsqu'il a été élu l'an passé c'était pour un mandat d'un an. Et il y a un poste laissé vacant en avril dernier par Monsieur Richard Nantel qui a donné sa démission.

Président d'élection : Lucie Lalonde proposée par Lorraine Labrosse

Secrétaire d'élection : Liette Lafrance proposée par Thérèse Whissell

2 scrutateurs : Hélène Joannis proposée par Liette Lafrance
Sophie Forget proposée par Louise Cloutier

La période de mise en candidature est ouverte pour le poste de Paul-Olivier Richer :

- Marc-André Bois propose Paul-Olivier Richer appuyé par Sylvie Charron
- Serge Lamothe proposé par Michel Hay appuyé par Germain Charron

La période de mise en candidature est fermée :

- Paul-Olivier accepte
- Serge Lamothe refuse
-

La période de mise en candidature est ouverte pour le poste vacant :

- Geneviève Gagnon proposée par Mélanie Quenneville appuyée par Mario Dionne

La période de mise en candidature est fermée :

- Geneviève Gagnon refuse

Les membres du nouveau Conseil d'administration du Festival Western Saint-André-Avellin, Rodéo Professionnel inc. sont : Sylvain Maheux, Marc-André-Bois, Paul Olivier Richer et Nicole Lavigne.

11. LEVÉE DE LA RÉUNION

Il est proposé par Carole Dupuis appuyée par Monique Sabourin

la levée de la rencontre à 16h30

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ